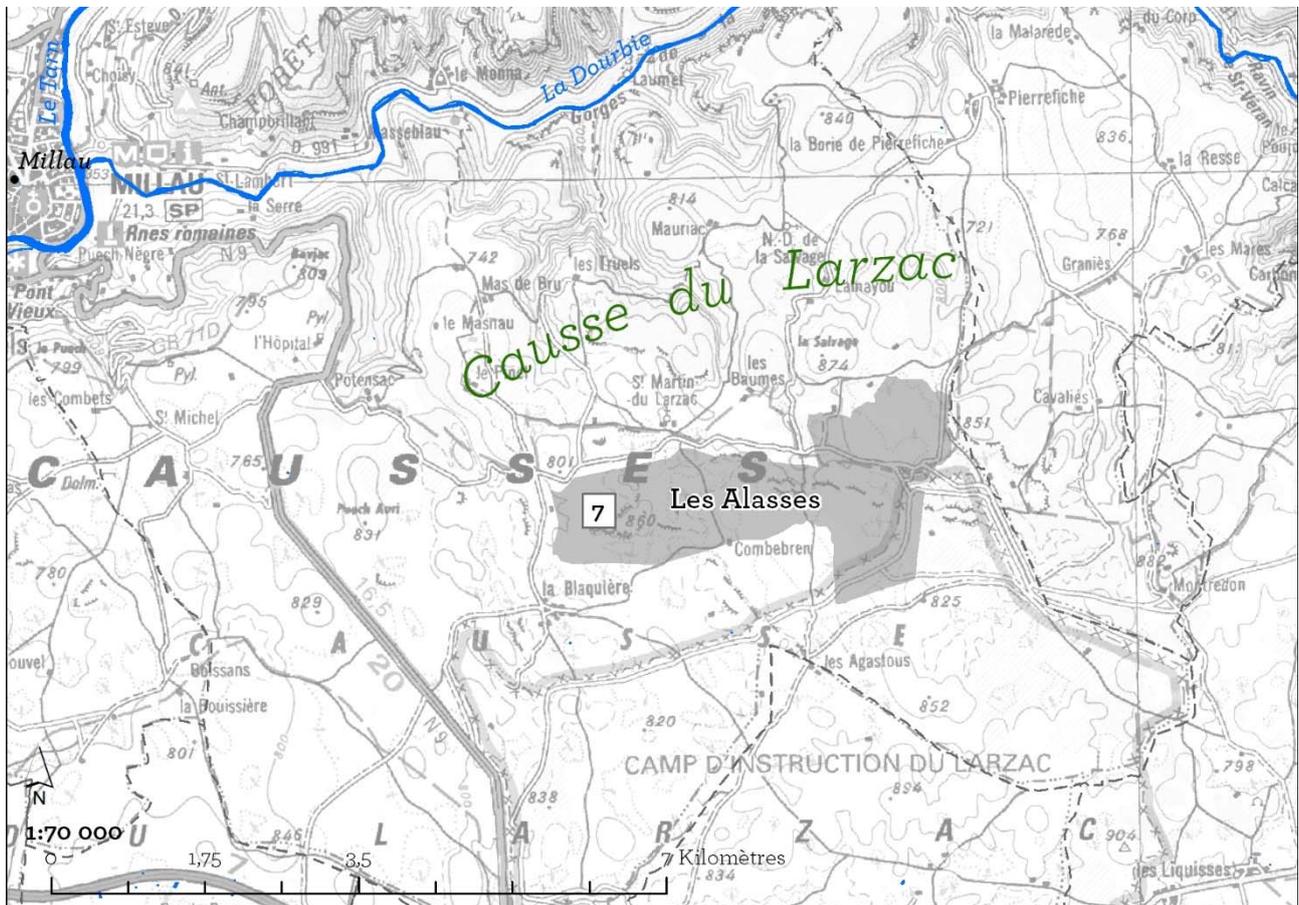


FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000
FR7300857

Les Allasses

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>



Site FR7300857

ZSC : 04/05/2007

Département : Aveyron

Surface du site : 580 ha

Description du site

Le site des Allasses est situé sur le Plateau du Larzac.

Le plateau du Larzac se présente comme une surface d'érosion aplanie, vaguement bosselée, dans laquelle on peut distinguer des formes en creux cultivées (appelées dolines ou sotchs) et des formes en relief (buttes, rochers ruiniformes). Les dolines sont de petite taille, généralement circulaires, plus rarement allongées et peu nombreuses. Les formes en relief peuvent être associées à des réseaux de canolles (sortes de canyons étroits sur les causses) entre des rochers dolomitiques. Cet ensemble de rochers, chaos ruiniformes avec pelouses et landes pâturées

entrecoupées de quelques dolines cultivées forme un paysage pittoresque. Les bois de pins sylvestres sont utilisés pour faire pâturer les troupeaux. On note dans les chaos, d'ambiance fraîche, la présence de taillis de chênes pubescents et de hêtres.

La mosaïque de milieux accueille une grande richesse floristique et faunistique.

Les chaos résultent en grande partie de l'érosion de roches calcaires dolomitiques, qui associent le carbonate de magnésie, peu soluble, au carbonate de chaux très soluble dans l'eau.

Le site présente un paysage inhabituel sur le causse du Larzac avec les canolles qui permettent le développement d'une flore de milieux plus humides, telle que la forêt de hêtres.

L'utilisation actuelle du site par les agriculteurs a permis le maintien d'un équilibre indispensable entre les terres labourables, les parcours et les bois. Les bois occupent une place importante dans le système agricole. Il est à noter que deux types d'élevage se trouvent sur le site : ovins et bovins. Il est donc particulièrement intéressant de pouvoir utiliser de manière complémentaire les deux types d'animaux selon les milieux et les périodes de production.

Aujourd'hui, cet équilibre est menacé par la déprise agricole et ses conséquences : non-utilisation des parcours qui accélère l'embroussaillage naturel, progression des forêts, banalisation des espaces caussenards et disparition des mosaïques de milieux caractéristiques.

La diversité des milieux est remarquable sur le site, entre rochers ruiniformes dolomitiques, prairies cultivées, parcours, bois de chênes pubescents et hêtraies...

L'enjeu principal est la conservation des pelouses liées à l'activité pastorale (parcours).

Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	6210	23,86	Moyen	Embroussaillage Abandon des pratiques
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210	8,93	Bon	Aménagement, destruction directe
Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion	9150	0,9	Bon	Aménagement, destruction directe
Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea	6220	0,5	Moyen	Embroussaillage Abandon des pratiques

Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Éléments quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Cerambyx cerdo	1088		Bon	Disparition de l'habitat

Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
-------------------------	----------------------	-------------------------------

Pelouses et parcours	Conserver l'habitat	Favoriser le pâturage, maintien des activités humaines
Hêtraies	Conserver l'habitat	Laisser vieillir les forêts ; limiter les aménagements forestiers
Pentes rocheuses	Conserver l'habitat	Limiter les aménagements
Habitat à Cerambyx	Conserver l'habitat d'espèce	Laisser vieillir les forêts ; limiter les aménagements forestiers

Pour en savoir plus :

Contact :

Laure JACOB, chargée de mission milieux naturels, faune, flore,

Parc naturel régional des Grands Causses

71 Bd de l'Ayrolle, BP. 50126 – 12101 MILLAU cedex

Tél. 05 65 61 35 50

Sources d'information :

Site du MTES: www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDT : www.aveyron.gouv.fr

Site de l'opérateur : www.parc-grands-causses.fr